



Définition du plan guide de revitalisation de CHAGNY Petite Ville de Demain volume 2_STRATEGIE

Ville de Chagny, Maîtrise d'Ouvrage

Mairie de Chagny. 4 rue de Beaune. 71150 CHAGNY

Tel : 07 78 25 66 37

E-mail : Daniel.Gauthey@ville-chagny71.fr

SOLIHA Jura Saône et Loire, mandataire groupement d'étude

SOLIHA 39/71. BP 20460. 32 rue Rouget de Lisle. 39 007 LONS LE SAUNIER CEDEX

Tel : 03 84 86 19 10

E-mail : contact@jura.soliha.fr

N° SIRET : 778396 796 00063

ALKHOS, ingénierie en mobilité

ALKHOS, 15 rue de Pologne - 71 850 CHARNAY-LES-MACON

Tel : 03 85 38 14 54

E-mail : contact@alkhos.fr

VILLE DE
Chagny

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

JURA SAÔNE-ET-LOIRE

ALKHOS ETUDE
CONSEIL
INGENIERIE
DONNONS DU SENS A VOS PROJETS

Sommaire

2_STRATEGIE D'INTERVENTION	3
1 – Positionnement régional de la ville de Chagny.....	6
Rappel des enjeux	6
2 – Ateliers thématiques.....	11
Définition des objectifs et des actions envisagées	11
2.1 - <i>Atelier Patrimoine historique</i>	13
2.2 - <i>Atelier identités culturelles</i>	17
2.3 - <i>Atelier activités et services</i>	21
2.4 - <i>Habitat en cœur de ville</i>	25
2.5 - <i>Paysage et biodiversité</i>	29
2.6 - <i>Mobilités</i>	33

2_STRATEGIE D'INTERVENTION

Cette 2ème phase permet d'élaborer la stratégie d'intervention avec les décideurs. Celle-ci devra à la fois répondre aux enjeux et objectifs validés, mais aussi porter le projet politique des élus. Elle donne un sens aux diagnostics et une orientation aux projets. C'est un moment important du débat municipal pour décider des moyens à mettre en œuvre pour assurer l'attractivité de la ville. La stratégie doit assurer une cohérence globale entre les projets, créer des synergies entre les interventions, conforter les points forts.

La stratégie d'intervention a été travaillée à l'occasion d'un atelier-débat avec les élus. Il a permis de poursuivre les réflexions sur les objectifs et de pousser les réflexions sur la mise en œuvre de ces engagements.

Un **premier atelier** avec les élus et les services de la ville a permis de définir des objectifs et une stratégie en fonction des 6 volets abordés dans le diagnostic. Pour atteindre les objectifs fixés, un débat a permis de définir les actions opérationnelles à mettre en œuvre et un premier tri de ses actions par ordre de priorité.

Un **deuxième atelier** a permis de définir trois axes stratégiques et de valider les actions proposées sur les thématiques et secteurs retenus en fonction de ces trois axes.

Les phases s'inscrivent dans une réflexion continue menant du diagnostic au plan d'action. :

diagnostic (le constat)

> **enjeux** (les questions soulevées, ce que l'on peut gagner ou perdre...)

> **objectifs** (le but, la cible à atteindre...)

> **débat d'orientation** (choix d'une direction, d'une politique, d'un point de vue...)

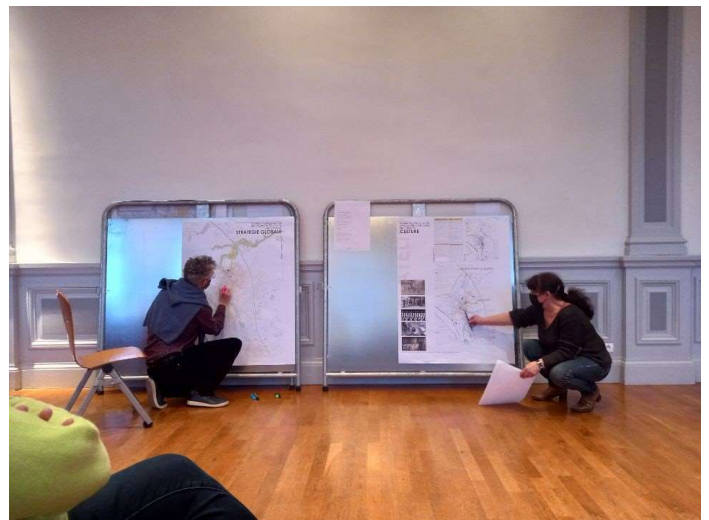
> **stratégie** (coordination, organisation cohérente des actions...)

> **plan guide d'actions** (présentation des fiches actions, programmation et phasage budgétaire)

Sur la base du diagnostic, un projet partagé et cohérent du territoire a été élaboré.

Il intègre les enjeux ayant émergés des différentes approches du diagnostic et les priorités pour atteindre les objectifs fixés.

Atelier participatif : phase de synthèse



1 - Positionnement régional de la ville de Chagny

Rappel des enjeux

La ville de Chagny est située au débouché de la vallée de la Dheune sur le Val de Saône, au pied des premiers coteaux de la Côte d'Or et de la côte Chalonnaise.

Chef-lieu de canton, dans le département de Saône et Loire, Chagny fait partie de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud qui regroupe 48 communes de Côte d'Or et 5 communes de Saône et Loire. Sa création remonte à janvier 2007.

Position dans la trame des centralités régionales
Chagny se situe entre Beaune et Chalon sur Saône, deux pôles structurants :

- ▷ Beaune, centralité majeure à forte concentration de services et de fonctions identitaires
- ▷ Chalon sur Saône, centralité principale dont les fonctions services et identitaires se sont développées alors que les fonctions résidentielle et économique se sont affaiblies.

Elle assure la vitalité du territoire entre ces deux polarités et les proximités dans les distributions spatiales des services et des activités.

Chagny assure dans son bassin de vie un rôle de **centralité moyenne** et est accompagnée de huit communes assurant un rôle de petite centralité.

Le bassin de vie de Chagny regroupe 25 communes de Saône-et-Loire et 13 communes en Côte d'Or

Les services constituent la fonction principale sur laquelle se repose Chagny. Son affaiblissement ces dernières années peut venir fragiliser le rôle de centralité si la tendance se confirme.

Chagny participe à la cohésion du territoire en assurant la proximité des services et des activités dans un secteur peu dense. L'affaiblissement

de cette fonction peut entraîner rapidement des déséquilibres.

La perte de population et la perte de services sont étroitement liées, s'alimentant l'une et l'autre. C'est en organisant des complémentarités avec les pôles structurants et en dynamisant sa fonction identitaire que Chagny peut conforter son rôle de pôle relais et son attractivité.

Infrastructures de transport

La fonction d'accessibilité permet de poser le contexte géographique dans lequel se situe la commune, et ainsi d'appréhender son niveau d'enclavement ou de désenclavement par rapport aux principales infrastructures de transport du territoire mais doit être complété par la fonction de moteur dans le maillage territorial que tient la ville.

Pour Chagny, l'objectif est d'organiser les déplacements en renforçant son accessibilité et en valorisant sa fonction de pôle d'échange multimodal dans le maillage territorial en continuité de son patrimoine historique fortement lié aux voies de communication.

Il s'agit :

- ▶ D'affirmer l'identité de la ville dans les fonctions de pôle d'échange, point relais de transport, en cohérence avec l'armature territoriale urbaine.
- ▶ De permettre à tous de se déplacer, dans les meilleures conditions possibles,
- ▶ De limiter les incidences environnementales, sociales et économiques liées à l'utilisation de la voiture et au coût des énergies fossiles.
- ▶ Valoriser l'axe ferroviaire qui constitue la colonne vertébrale du territoire aussi bien du point de vue du développement résidentiel et économique que

de l'organisation des transports collectifs.
L'aménagement du pôle gare et d'une plateforme multimodale constitue un enjeu majeur pour la ville

Les fonctions de centralité d'équipements et de services

Chagny se positionne comme centre intermédiaire d'équipements et de services tout en proposant des équipements supplémentaires, essentiels mais dont le recours n'est pas quotidien.

Les temps de trajets routiers d'accès aux services mettent en évidence des disparités d'accessibilité. Les territoires peu denses comme le bassin de vie de Chagny doivent maintenir les services et moyens de mobilité, notamment les mobilités douces.

Si l'économie industrielle et les activités de services se maintiennent bien à Chagny, ces secteurs évoluent faiblement et nécessitent d'être confortés.

L'offre de santé, plus dispersée, du fait du caractère rural du bassin de vie est difficilement conciliable avec une concentration au sein de la commune centrale. Cependant, face aux desserts médicaux qui se dessinent et à la densité actuelle déjà faible de médecins sur le bassin de vie, Chagny doit conforter son offre de santé traditionnelle (Hors spécialistes Beaune et Chalon sur Saône étant situés à 15km).

Les services constituent une des fonctions principales de la centralité de Chagny. Cette fonction tendant à se fragiliser , la ville a d'ores et déjà entrepris des actions comme la création d'une maison France Services inaugurée fin 2021.

Le commerce est en repli dans la majorité des centres-villes et en essor dans la plupart des zones périphériques. Mais à l'échelle de Chagny, le bilan de

cette restructuration est modulé. La vitalité commerciale de l'ensemble de la ville est maintenue par une offre commerciale assez large par rapport au bassin de vie mais qui dépend également de son contexte démographique et plus largement du territoire qu'elle anime.

En 2020, l'activité touristique a été très fortement ralentie par la crise avec les mesures de restrictions sanitaires et la fermeture des établissements. Cependant, le développement de ce secteur est un fort enjeu pour l'économie du territoire. **Chagny peut s'affirmer dans cette structure touristique comme lieu d'accueil et vitrine par sa position à la connexion des infrastructures de mobilité.**

La place de l'Economie Sociale et Solidaire est faible et fragilisée dans la Communauté d'Agglomération Beaune Côte & Sud et en particulier à Chagny. Ce secteur demande à être développer, **l'économie sociale et solidaire représente une véritable dynamique pour la région, favorisant l'emploi, et l'innovation et l'éco responsabilité .**

Au travers des actions du SIRTOM la ville doit conforter son rôle dans la réduction des déchets et le développement de l'économie circulaire. Chagny peut affirmer son identité de ville phare dans le domaine écologique.

Fonction résidentielle

En Bourgogne-Franche-Comté, comme ailleurs, la plupart des personnes qui déménagent s'éloignent peu de leur lieu de résidence antérieur, et ceci même lorsqu'elles arrivent d'autres régions.

Leurs choix résidentiels, intimement liés aux étapes de la vie, reposent sur le potentiel des territoires pour attirer de nouveaux habitants.

Malgré la volonté de ne plus étendre l'emprise bâtie sur le territoire, les atouts de la ville réside :

- dans la possibilité de redensification ponctuelle du pavillonnaire
- ré-investissement du bâti ancien et/ou vacant de manière à proposer une offre adaptée aux possibles nouveaux arrivants à la recherche de conditions de logement plus favorables, mais aussi aux personnes âgées susceptibles de quitter la commune. Cette action est essentielle, la perte d'usagers liée à l'affaiblissement de la fonction résidentielle pouvant fortement fragiliser la centralité de Chagny et donc du territoire de son bassin de vie

Fonction identité

L'histoire de Chagny a fait émerger des savoir-faire particuliers et encore présents bien que parfois peu visibles tant pour les habitants que pour les touristes, qui démarquent Chagny comme ville particulière dans les entités viticoles de Beaune et de la côte Chalonnaise.

La voie royale, puis le canal, le transport ferroviaire, la RN6 ont généré deux types d'activités : l'accueil des voyageurs et celle d'entretien de leurs moyens de transport.

Les savoir-faire ont fait naître des pôles d'excellence comme la Maison Lameloise ou le groupe TERREAL, mais d'autres activités restent moins connues comme la tonnellerie, la sellerie... et peuvent apporter une véritable valeur ajoutée à l'identité du territoire.

L'implication culturelle de la ville, des industries et des habitants de Chagny assure un rôle fédérateur nécessaire au niveau de la population mais également un rayonnement régional et international.

Reposant en partie sur des grandes manifestations festives, cette fonction identitaire est fragilisée par les conséquences de la crise sanitaire.

Végétation et paysage urbain Enjeu de biodiversité

Chagny se situe entre les vignobles de la Côte de Beaune au nord et à l'ouest, des paysages mixtes et cultivés sur une grande partie du territoire à l'est et la Côte Chalonnaise au sud.

Cette position à cheval sur trois petites régions naturelles est source de complexités, de richesses, écologiques et paysagères.

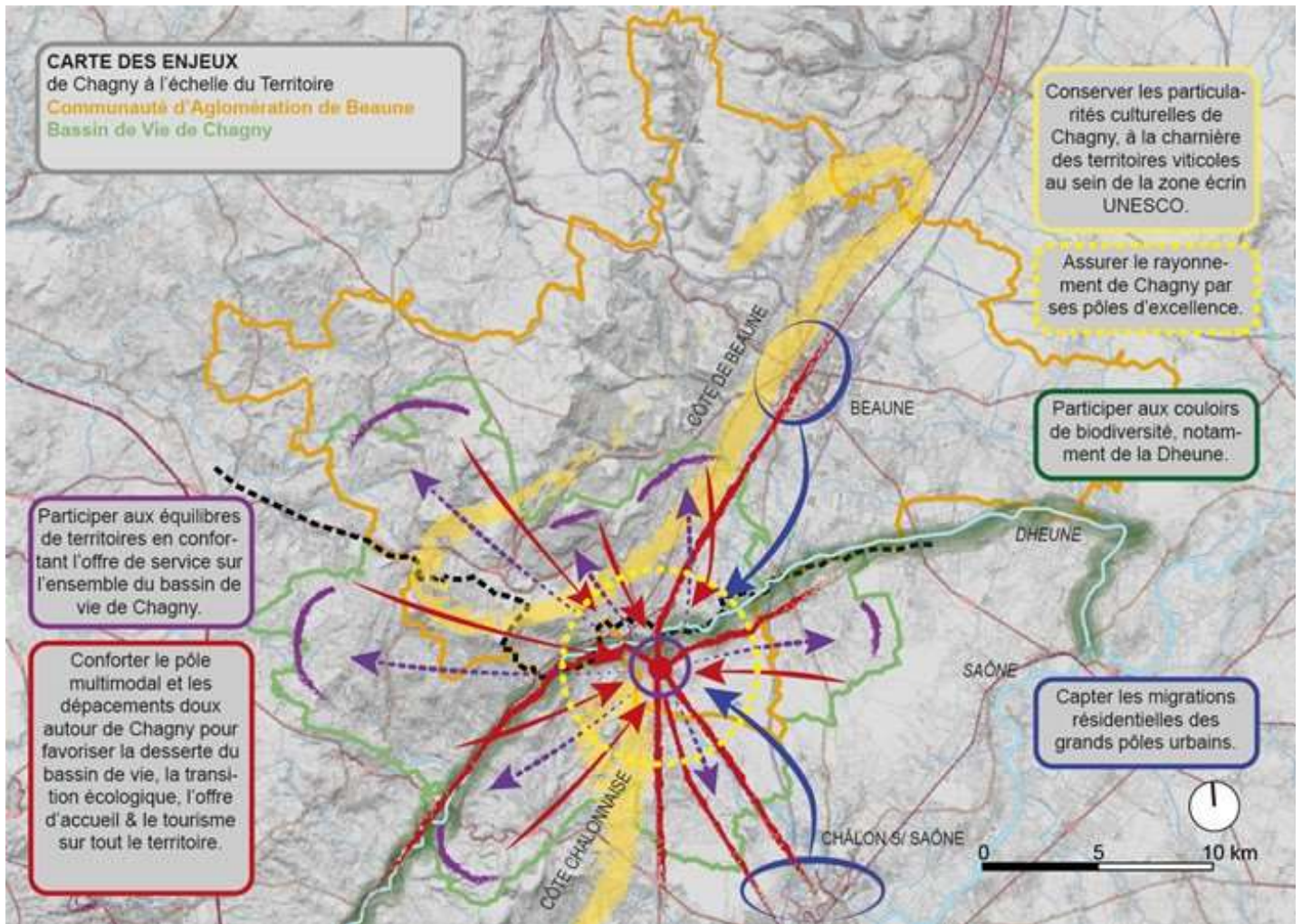
Le corridor de la vallée de la Dheune est d'intérêt majeur.

Chagny est également incluse dans :

- ▷ La ZNIEFF COTE CHALONNAISE DE CHAGNYA SALORNAY-SUR-GUYE
- ▷ La ZNIEFF VALLEE DE LA DHEUNE

Zone écrien des Climats de Bourgogne : Préserver les paysages structurants du territoire

Il s'agit de préserver et de mettre en continuité des ensembles paysagers de qualité, naturels et urbains, qui concourent à l'attractivité touristique du territoire. Cela passe, entre autre, par le maintien des coupures paysagères entre les villages, la valorisation de la trame bleue, le traitement des lisières de villes et des entrées urbaines.



2 - Ateliers thématiques

Définition des objectifs et des actions envisagées

Enjeux

Conserver/préserver le patrimoine bâti et paysager qui fonde l'identité de la ville

Conserver les particularités culturelles de Chagny, à la charnière des territoires viticoles au sein de la zone écrivain UNESCO

Restaurer l'attractivité du centre bourg et la qualité du cadre de vie

Le patrimoine est un élément reçu et transmis, révélateur de l'identité du territoire. A partir des données historiques du développement de la ville il s'agit de comprendre et partager ce qui contribue à la valeur de territoire et de son identité.

Objectifs

Restaurer dans ses fonctions, ses usages et ses qualités l'ancienne voie royale et de la route de Cluny, axe patrimonial structurant de la ville pour :

- remettre en avant l'accueil des voyageurs comme excellence de la cité
- restaurer ou protéger le patrimoine paysager
- améliorer le cadre de vie

Prendre en compte la conservation ou le rétablissement de la lisibilité globale de la ville

Valoriser le patrimoine situé sur l'axe historique de la ville: boulevard de la Liberté/ rue de la Ferté/ rue du Bourg/ Rue Jean Jaurès comme moteur de revitalisation du centre bourg.

L'importance de l'accueil des voyageurs à remettre en avant comme excellence de la cité

Restaurer le cœur patrimonial de la ville et son église classée Monument Historique. Redonner un « écrivain » au patrimoine du XIIe et XIIIe allié à celui du XXe siècle

Pérenniser un patrimoine public maintenu dans ses fonctions déjà partiellement occupé, offrant encore des potentiels adaptations aux usages actuels et futurs et vecteur de revitalisation

Un patrimoine naturel à valoriser, les enjeux de biodiversité et de ville durable à intégrer dans les réhabilitations du patrimoine

1 ►

2 ►

3 ►

4 ►

5 ►

6 ►

2.1 - Atelier Patrimoine historique

Stratégie

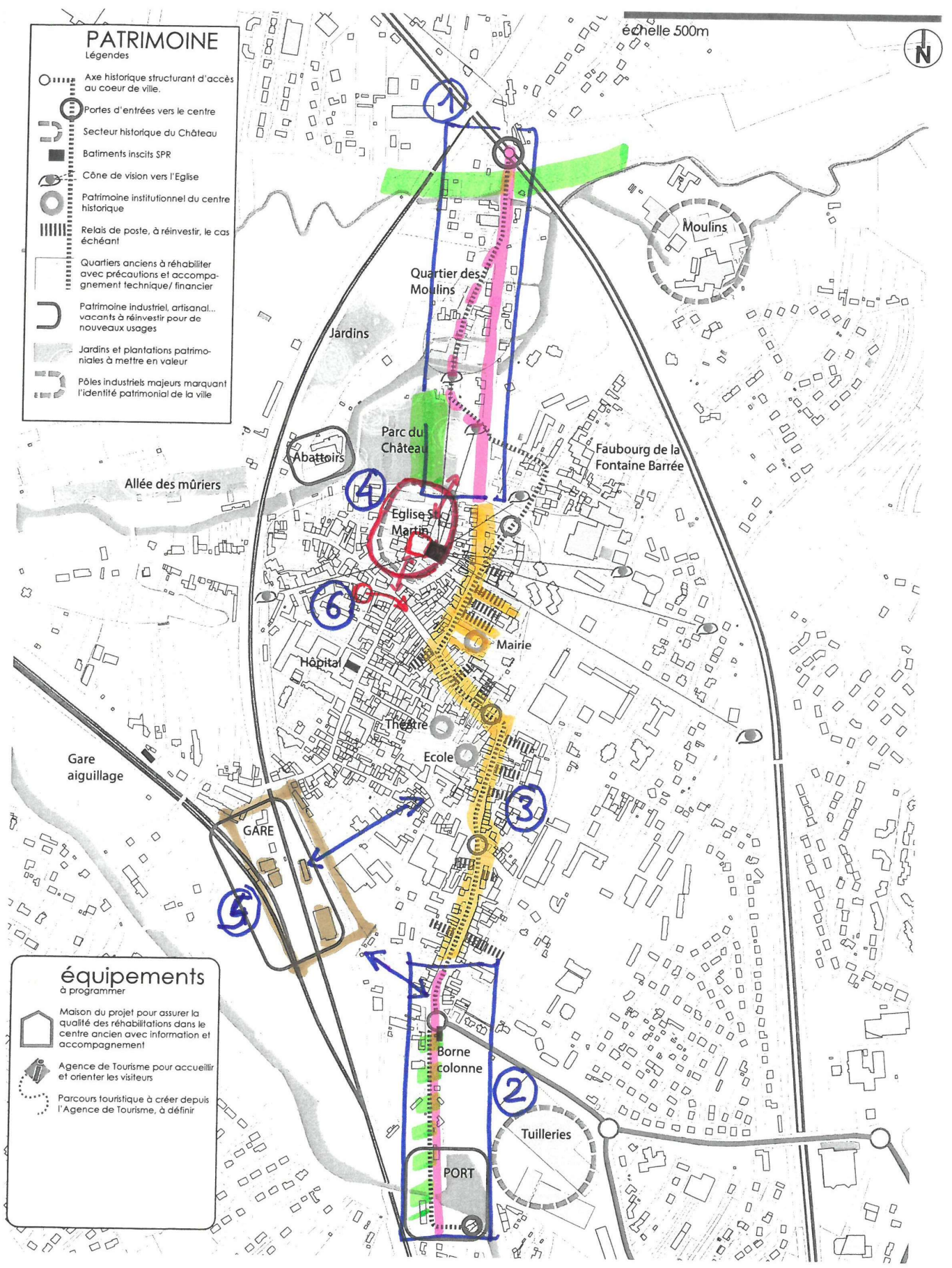
Actions

<p>Ré ouverture de l'accès à la ville par l'ancienne voie royale, au Nord, avenue du Général Leclerc avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conservation de la coulée verte en limite de la zone urbaine - Conservation et restauration du patrimoine végétal dessiné entre le XVII et XVIIIe siècle, notamment les alignements d'arbres - Renaturation partielle de l'ancien jardin du château - Valorisation du parcours patrimonial lié la Dheune et le quartier des Ponts - Prise en compte de l'œuvre de O.Mosset et de son rapport au site 	<p>▶ Requalification de la RD906 en voie urbaine et des avenues de Général Leclerc et du 8 mai 1975</p> <p>▶ Traitement de la coupure paysagère entre Chagny et Corpeau au niveau du pont de Paris</p> <p>▶ Aménagement extension et renaturation du parking rue du Général Leclerc</p> <p>▶ Rétablissement d'une ripisylve adaptée de la Dheune (lutte contre les espèces invasives, thuyas,...)</p>
<p>Requalification de l'accès au Sud de la ville par l'ancienne route de Cluny (route de Givry), séquence comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rue Etienne Jules Marey - l'aire d'accueil de l'eurovéloroute - Le carrefour avec l'ancienne Route Royale (actuellement rond-point) et la mise en valeur de la borne colonne classée MH - le traitement d'une voie douce connectant la route de Givry, l'accueil eurovéloroute, le centre ville, la gare 	<p>▶ Parcours de mobilité douce avec valorisation du patrimoine rue des Ponts . Anciens lavoirs, remise en valeur des ponts et des accès aux rives.</p> <p>▶ Requalification de l'entrée de ville et de la rue Etienne Jules Marey en voie urbaine, de l'aire d'accueil du port et des voies douces.</p>
<p>Sensibiliser la population aux valeurs du patrimoine , à la qualité architecturale et du cadre de vie.</p> <p>Mettre en place des outils de communication et d'aides pour soutenir les rénovations privées.</p> <p>Réinvestir le patrimoine vacant ou sous occupé offrant des potentialités de mise en valeur du patrimoine mais qui, si elles persistent, offrent une image très négative de la ville</p>	<p>▶ Aménagement de l'Hôtel de Ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Restructuration des locaux pour accès principal sur la rue de Beaune - Intégration de l'office du Tourisme - Résorption des locaux vacants <p>▶ Ouverture d'une maison du projet, lieu d'accueil, de ressource et de présentation des actions mais aussi d'accompagnement des particuliers . Ce projet nécessite une programmation de ses besoins en locaux et ressources humaines(étude de potentialité de locaux vacants, de programmation et d'aménagement et étude sur l'animation du lieu , le profil de l'animateur et les partenaires envisagés)</p> <p>▶ Mettre en place des outils incitatifs : opération façades (et éventuellement rénovation des communs) accompagnée d'une opération vitrine sur le volet commercial , aide à la démolition des annexes en cœur d'ilot et à la renaturation des cours intérieures.</p>
<p>Concentrer de manière ciblée un travail sur une entité (rue, ilot, ...) afin de produire un impact fort sur l'image du centre bourg ;</p> <p>L'utilisation d'anciennes postes à chevaux comme moteur de revitalisation du centre bourg</p>	<p>▶ Aménagement de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 10 rue de Beaune avec traversée depuis le parc de l'Arlequin</p> <p>▶ Aménagement de de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 6 rue de Beaune : prise en compte dans le programme d'ateliers/boutique pour des artisans d'art.</p> <p>▶ Re-caractériser la séquence d'entrée du centre historique par la rue du Bourg : aménagement à revoir sous l'angle de l'accueil des visiteurs</p>
<p>Valoriser un patrimoine historique enjeu de revitalisation par son attractivité touristique.</p> <p>Conserver l'église et la lisibilité du clocher comme point de repère majeur de la ville</p>	<p>▶ Aménagement de la place de l'église avec déplacement des places de stationnements hors de l'emprise de la place et de la liaison pour piétons jusqu'au parking avenue du Général Leclerc</p> <p>▶ Suppression du auvent actuel en façade de l'église</p> <p>▶ Aménagement de la rue des Fossés à l'intersection avec l'avenue du Général Leclerc (murs, démolitions ponctuelles,) et espace libre à l'intersection de la rue des Halles</p> <p>▶ Aménagement de l'aire de stationnement rue du Stand et des locaux communaux attenants . Intervention sur la maison dite "flamande"?</p>
<p>La gare, un outil à réinvestir et à redynamiser</p> <p>Un partenariat avec la SNCF et leur volonté de redynamiser les lignes TER</p>	<p>▶ L'aménagement du pôle gare et d'une plateforme multimodale</p> <p>▶ Programme mille et une gare</p>
<p>Etablir des liens entre la connaissance du patrimoine historique et paysager et des chemins de randonnée.</p>	<p>▶ Partenariat avec le centre d'Interprétation Archéologique de Chassey le Camps pour un parcours intégrant la Maison Loydreau et son jardin des simples.</p> <p>▶ Intégrer les zones de jardins dans un parcours touristique.</p>

Divers marqueurs patrimoniaux structurants du paysage urbain ont été mis en avant dans l'atelier partagé sur le diagnostic patrimoine. Certains apparaissent comme éléments moteurs du développement local et peuvent être investis par de nouveaux usages . L'histoire de la ville est largement marquée par les infrastructures de déplacement . Les enjeux et la stratégie de revitalisation portent essentiellement sur :

- la qualification de l'axe historique Nord-sud qui structure la ville
- le coeur historique , situé en limite du «centre ville» , écrin à mettre en valeur , repère à conserver
- la gare, le canal et le port fluvial à réactiver et à relier au centre bourg
- le patrimoine végétal , notamment la ripisylve de la Dheune et les alignements d'arbres à sanctuariser.





Atelier Stratégie de revitalisation Février 2022



Enjeux

1 Assurer l'attachement de la population à la ville à travers des liens culturels fédérateurs

Participer aux équilibres de territoires en confortant l'offre de service sur l'ensemble du bassin de vie de Chagny

2 Assoir le rayonnement et l'attractivité de Chagny par ses pôles d'excellence

3 Conserver les particularités culturelles de Chagny , à la charnière des territoires viticoles au sein de la zone écriin UNESCO

Objectifs

Développer l'offre culturelle et pédagogique dans les divers domaines : théâtre, cinéma, musique, art,

Péreniser les festivités du carnaval de la Mi-Carême

Conforter l'art contemporain comme patrimoine de la ville et démocratiser cet art

Assurer localement la visibilité des savoir-faire qui se sont développés tout au long de l'histoire de la ville (travail du cuir, du fer, de la terre cuite, tonneliers, restauration,...), pôles d'excellences assurant souvent une renommée internationale.

2.2 - Atelier identités culturelles

Stratégie

<p>Conforter et restructurer le pôle culturel Théâtre et espace Claude Foret et l'espace public sur lequel ils s'ouvrent afin d'éviter la dispersion des points culturels dans la ville et de dynamiser l'offre culturelle par le regroupement, les synergies.</p>	▶
<p>Conserver un lieu d'accueil aux forains qui répondent à leurs besoins dans le centre bourg</p>	▶

<p>Poursuivre la démarche de dotation d'œuvre d'art contemporain pour la ville, la mise en valeur des œuvres existantes et mener des actions visant à présenter et à expliquer l'art contemporain</p>	▶
---	---

<p>Promouvoir les métiers d'art, la gastronomie et le vin et offrir des lieux de visibilité à l'artisanat d'art</p>	▶
<p>Etablir des liens avec les filières d'apprentissage et de formation</p>	▶

Actions

<p>Restructuration de l'espace Claude Foret comprenant notamment : Aménagement de la bibliothèque (située aujourd'hui dans le tènement de l'Hôpital/EPAHD) Restauration de la salle de cinéma et aménagement polyvalent/modulable (salle de spectacle, concerts,....) Salles de musique, ateliers,</p>
<p>Aménagement de la Place du Théâtre et du parvis de l'espace Claude Foret</p>
<p>Rénovation et équipement du Théâtre et aménagement de résidences d'artistes</p>
<p>Intégrer au pôle culturel l'implantation d'une Micro-Folie, plateforme culturelle au service des territoires. Dans ce cadre, travailler avec la DRAC sur un contenu spécifique : l'influence de Etienne Jules Marey sur l'art pouvant aboutir à un micro-festival</p>
<p>Rendre plus visible les accès au pôle culturel et mettre en place une signalétique adaptée, information et programme des spectacles.</p>
<p>Aménagement de la place Marcel Charollais avec prise en compte des besoins des forains animant les festivités de la Mi-Carême</p>

<p>Aménagement de la place de l'église avec déplacement des places de stationnements hors de l'emprise de la place et prise en compte de l'œuvre de R.Serra et de son rapport au site</p>
<p>Partenariat avec la DRAC et TERREAL pour le développement de la commande publique d'art contemporain, création d'une nouvelle œuvre.</p>
<p>Actions de présentation et communication (journée du Patrimoine, office du tourisme,...) : - Projection du film sur la réalisation de l'Octagon for Saint Eloi - brochures sur les 4 œuvres existantes</p>
<p>Aménagement de l'entrée Nord de Chagny : prise en compte de l'œuvre de O.Mosset et de son rapport au site</p>

<p>Organisation d'événements liés aux savoir-faire, métiers d'art, gastronomie et vin, en partenariat avec les entreprises locales et les Compagnons du Devoir.</p>
<p>Aménager un Atelier/ boutique éphémère pour artisans d'art dans l'ancienne perception qui partage un jardin des simples avec la Maison Loydreau.</p>
<p>Aménagement de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 10 rue de Beaune : prise en compte dans le programme d'ateliers/boutique pour des artisans d'art.</p>
<p>Aménagement de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 6 rue de Beaune : prise en compte dans le programme d'ateliers/boutique pour des artisans d'art.</p>
<p>Fiche action à définir avec les partenaires locaux : Terreal, centre de formation PROM'HOTE, Compagnons du Devoir, Seguin Moreau, Nicot,</p>

Les équipements culturels de Chagny

- > Théâtre
- > Espace Claude Foret : École de musique, Ecole d'art, Salle de cinéma
- > Maison du peuple : Salle de concert
- > Bibliothèque
- > Galerie d'art

L'offre culturelle est diverse mais manque de densité.

Chagny, ville d'art contemporain

Une politique artistique de la ville mise en place avec le ministère de la culture et a permis par le biais de 4 sculptures d'artiste prestigieux d'acquérir une renommée internationale dans le domaine de l'art conceptuel

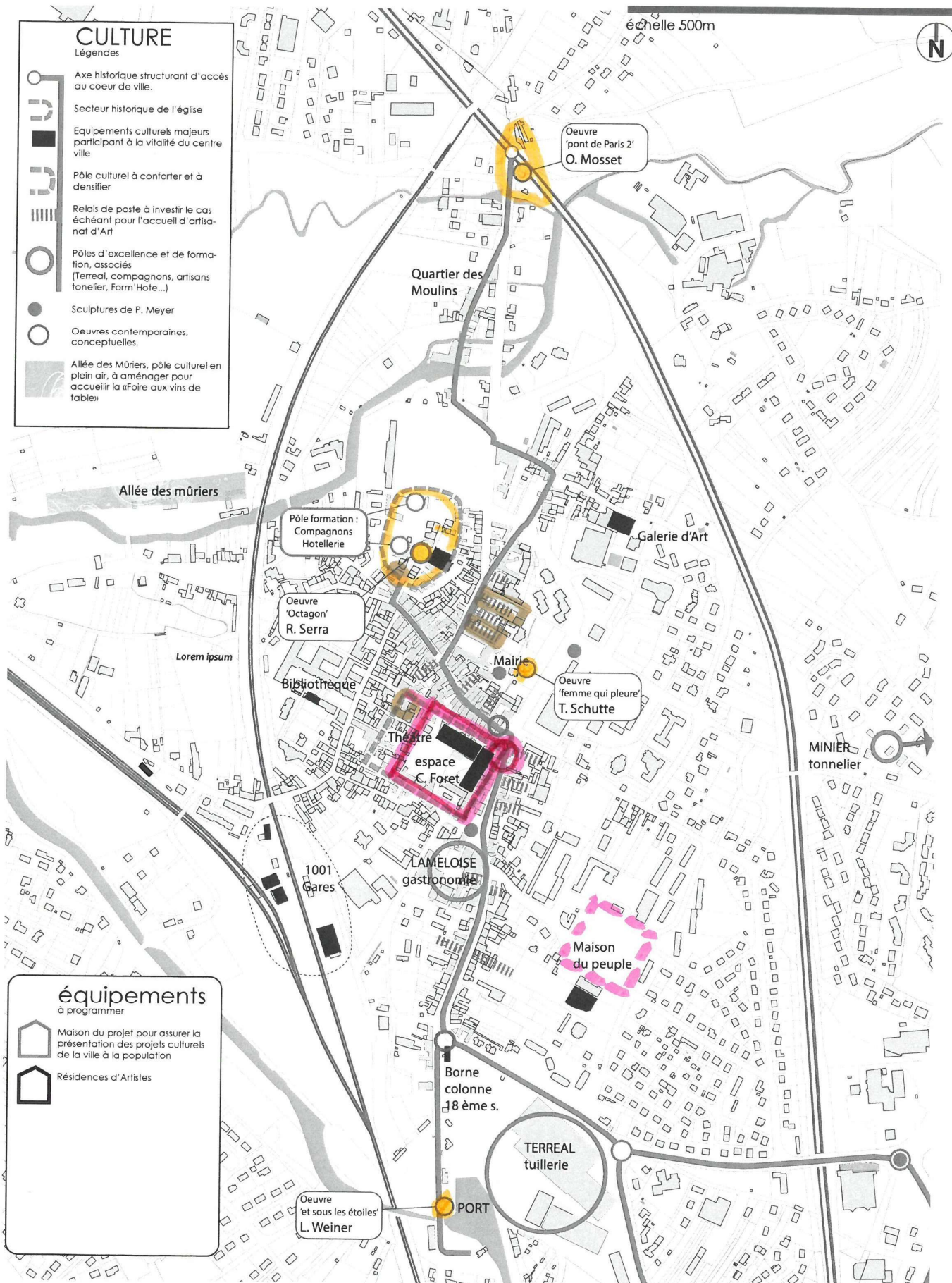
Chagny, ville des métiers d'art

L'histoire de Chagny a fait émerger des savoir-faire particuliers et encore présents bien que parfois peu visibles tant pour les habitants que pour les touristes. Dans ce pays de vignoble d'excellence, Chagny qui possède aujourd'hui peu de vignoble, est situé dans la zone écrivain des Climats de Bourgogne.

Une foire aux métiers d'art, aux vins et à la gastronomie à rétablir.

Chagny, patrie de quelques hommes célèbres

- > Etienne Jules marey
- > Loydreau
- > Pierre, Jean et Jacques Lameloise
- > Louis Chevrolet

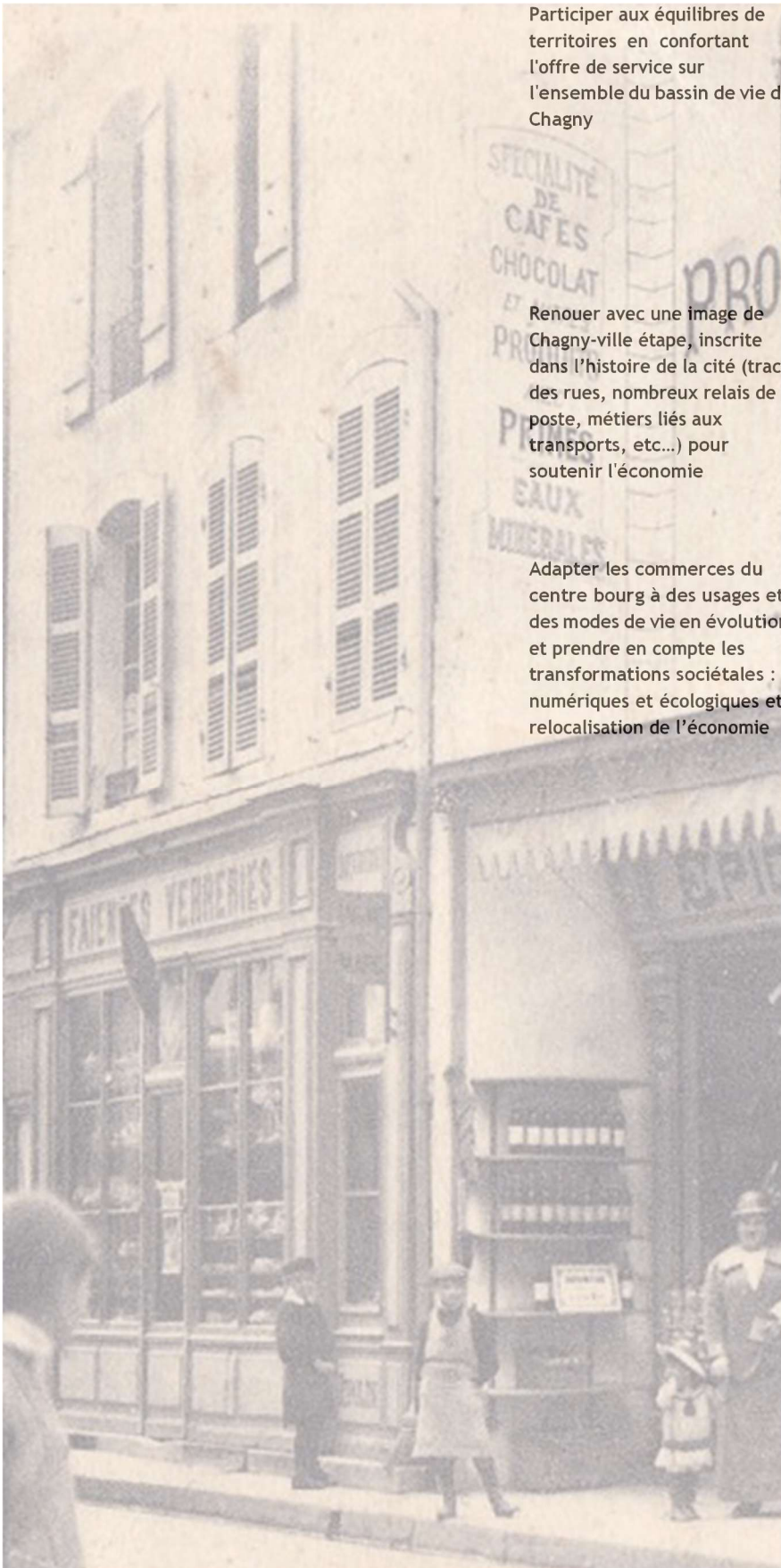


CULTURE

- Légendes**
- Axe historique structurant d'accès au cœur de ville.
 - Secteur historique de l'église
 - Equipements culturels majeurs participant à la vitalité du centre ville
 - Pôle culturel à conforter et à densifier
 - Relais de poste à investir le cas échéant pour l'accueil d'artisanat d'Art
 - Pôles d'excellence et de formation, associés (Terreal, compagnons, artisans tonelier, Form'Hote...)
 - Sculptures de P. Meyer
 - Oeuvres contemporaines, conceptuelles.
 - Allée des Mûriers, pôle culturel en plein air, à aménager pour accueillir la «Foire aux vins de table»

équipements à programmer

- Maison du projet pour assurer la présentation des projets culturels de la ville à la population
- Résidences d'Artistes



Enjeux

Participer aux équilibres de territoires en confortant l'offre de service sur l'ensemble du bassin de vie de Chagny

Renouer avec une image de Chagny-ville étape, inscrite dans l'histoire de la cité (tracé des rues, nombreux relais de poste, métiers liés aux transports, etc...) pour soutenir l'économie

Adapter les commerces du centre bourg à des usages et des modes de vie en évolution et prendre en compte les transformations sociétales : numériques et écologiques et relocalisation de l'économie

Objectifs

Définir et protéger le linéaire commercial actif stratégique, par une politique ajustée et volontariste

1 ►

Développer des emplois en sécurisant des parcours professionnels et en inventant de nouveaux modes de coopération et de développement pour répondre aux besoins de l'économie présentielle, de la diversité culturelle, aux enjeux de l'économie circulaire, d'une agriculture et d'alimentation durable,....

2 ►

Utilisation des flux effleurant la ville pour les rediriger vers le centre (gare, canal/port, avenue Leclerc) par un traitement des entrées.

3 ►

Favoriser l'adaptation des locaux aux nouveaux besoins des activités de proximité (notamment en surface) et l'implantation d'enseignes attractives au plus proche du centre.
Favoriser la montée en qualité des commerces, de leur vitrines et façades, contribuent à donner une image plus attractive et dynamique du centre.

4 ►

Un contexte économique en pleine mutation numérique et écologique présentant des opportunités à saisir pour le commerce traditionnel

5 ►

Intensifier les activités, traiter la vacance et les friches commerciales sur l'axe à revitaliser

6 ►

Développer la synergie avec l'attractivité touristique du vignoble sur un thème différent/complémentaire : les savoir-faire.

7 ►

Conforter l'offre de santé traditionnelle face aux desserts médicaux qui se dessinent et à la densité actuelle déjà faible de médecins sur le bassin de vie.

8 ►

Conservier les accès directs actuellement impossibles aux logements d'étages, desservis par le seul commerce. La disparition progressive des commerçants propriétaires peut entraîner cette situations problématiques

2.3 - Atelier activités et services

Stratégie

<p>Réactivation de la rue de la République en agissant sur plusieurs leviers : la modification du plan de circulation pour mieux l'irriguer, l'implantation de la maison France Services comme service de destination,..... Simplifier le bouclage des circulations dans le centre, sans être éjecté du cœur de ville.</p>
<p>Développer l'économie sociale et solidaire Développer les circuits courts et écoresponsables</p>
<p>Ré ouverture de l'accès à la ville par l'ancienne voie royale, au Nord avenue du Général Leclerc permettant de rendre plus accessible le centre ville depuis la zone commerciale Chagny/Corpeau. Développer une offre de stationnement de proximité, rendant agréable et confortable la chalandise à pied...</p> <p>Qualifier les capacités des stationnements de proximité pour les différents types d'usagers, riverains, visiteurs, actifs du centre, etc.. Conduire depuis les parkings vers les commerces par une signalétique adaptée, non invasive mais visible</p>
<p>Définir et protéger les linéaires commerciaux ciblés comme prioritaires, grâce à des outils réglementaire et fiscaux (voir CESE)</p>
<p>Aider les commerçants à la modernisation de leurs immobilier/mobilier, par des stratégies de veille, de préemption des fonds et des murs commerciaux, etc.</p>
<p>Aider l'adaptation des commerces de proximité à l'économie numérique</p>
<p>Traiter quelques vacances commerciales stratégiques très visibles et renvoyant une mauvaise image de la cité.</p>
<p>Préempter des locaux vacants pour proposer des cellules commerciales communales servant de pépinière pour des boutiques éphémères, essais d'activité, opérations tiroirs... juguler la hausse des loyer commerciaux.</p>
<p>Prendre en compte les nouvelles tendances en matière d'attractivité et d'hébergement touristique en s'appuyant sur une tradition d'accueil</p>
<p>Promouvoir les métiers d'art, la gastronomie et le vin et offrir des lieux de visibilité à l'artisanat d'art</p>
<p>Occuper les 1500m² vides du bâtiment à vocation médicale</p>
<p>Ces difficultés doivent être étudiés entre la commune et le propriétaire avant la remise en location du local, car certains aménagements ou dispositions seront à envisager : création d'un accès indépendant aux étages, rassemblement de cellules commerciales mitoyennes, montant de loyer encadrés...</p>

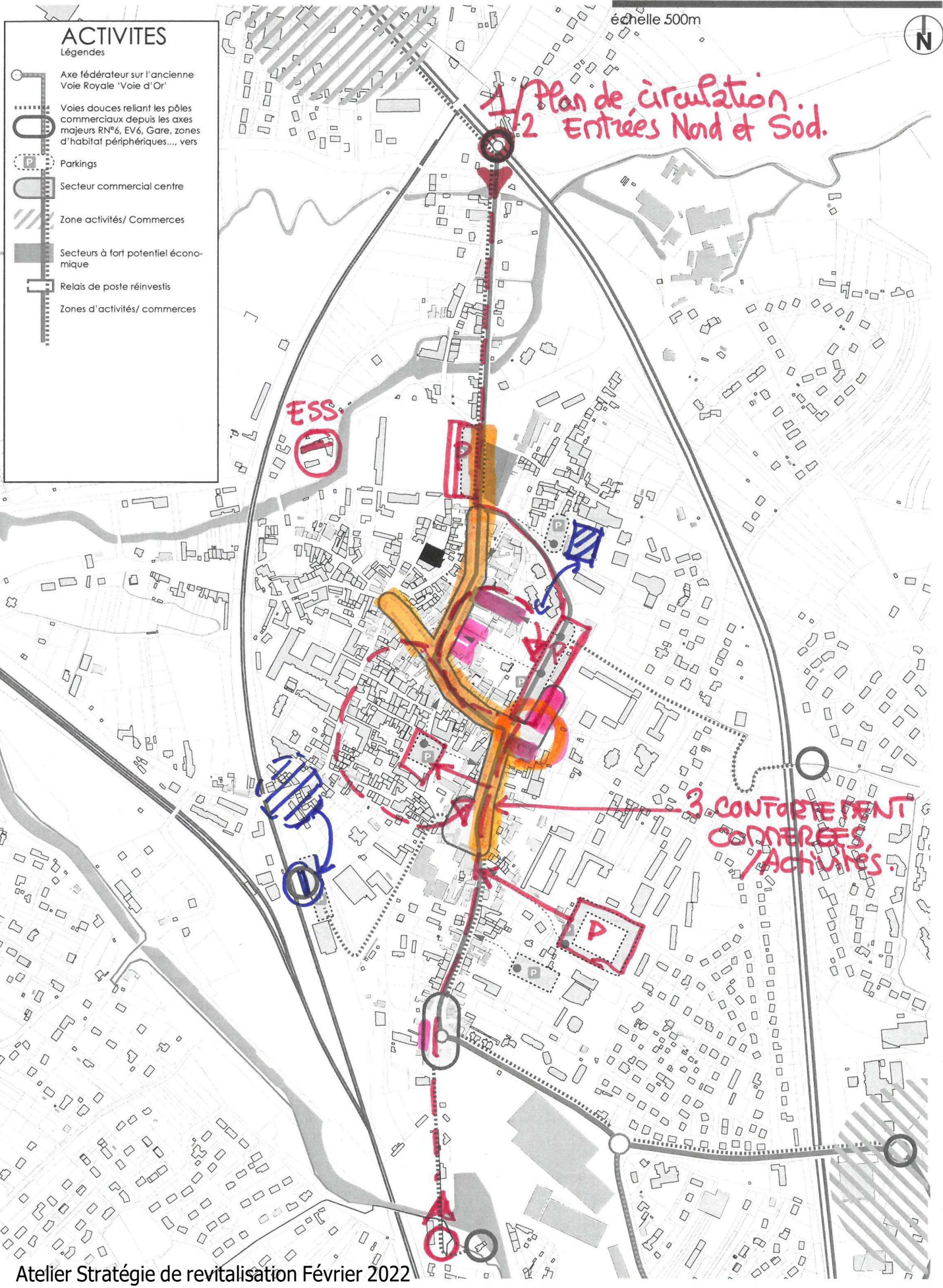
Actions

<p>Plan de circulation du centre ville et signalétique : parking, commerces, points d'accueil touristiques, ...Soigner les accès et la signalisation des parkings de proximité du centre.</p>
<p>Aménagement de l'Hôtel de Ville : - Restructuration des locaux pour accès principal sur la rue de Beaune - Intégration de l'office du Tourisme</p>
<p>Aménagement des anciens Abattoirs en recyclerie</p>
<p>Développer une activité maraîchère locale</p>
<p>Requalification de la RD906 en voie urbaine et des avenues de Général Leclerc et du 8 mai 1975</p>
<p>Aménagement de la rue du Général de Gaulle en véritable boulevard urbain végétalisé et réorganisation du stationnement et des liaisons avec le centre historique</p>
<p>Requalification de l'entrée de ville et de la rue Etienne Jules Marey en voie urbaine, de l'aire d'accueil du port et des voies douces.</p>
<p>Aménagement de l'avenue du Général Leclerc et du parking de l'entrée nord avec mise en place d'une signalétique urbaine indiquant les temps d'accès aux divers services</p>
<p>Opération vitrines</p>
<p>Travail en partenariat avec CASINO pour la requalification du seul supermarché de centre-ville pour des raisons exogènes (effet de vitrine du centre) et de besoins endogènes (assurer un meilleur service d'équipement de la maison et de la personne sur le centre ville de la commune</p>
<p>Etude spécifique de diagnostic sur le commerce</p>
<p>Développement de la plateforme Chagny Futé</p>
<p>Aide aux commerçants à leur développement numérique</p>
<p>Définir un périmètre/ des linéaires de préemption des fonds et/ou murs commerciaux, en s'appuyant sur les outils réglementaires (PLU/ transformations d'usages) et fiscaux (taxe sur la vacance)</p>
<p>Aménagement de la friche Pideau : mixité/complémentarité de logements et de locaux d'activités (non concurrentielles avec les commerces du centre)</p>
<p>Immeuble du café du siècle sur le rond point des Poilus</p>
<p>Immeuble au carrefour rue de la Ferté et rue Marc Boillet</p>
<p>Aménagement de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 10 rue de Beaune avec traversée depuis le parc de l'Arlequin</p>
<p>Aménagement de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 6 rue de Beaune : prise en compte dans le programme d'ateliers/boutique pour des artisans d'art.</p>
<p>Aménagement de l'ancienne brasserie rue de la Liberté en hôtel</p>
<p>Organisation d'événements liés aux savoir-faire, métiers d'art, gastronomie et vin , en partenariat avec les entreprises locales et les Compagnons du Devoir.</p>
<p>Développement du marché aux truffes</p>
<p>Obtenir le label maison de santé de l'ARS pour le bâtiment à vocation médical</p>
<p>A intégrer dans une fiche action par exemple Opération façades et accès communs ? Voir au PLU si l'article R151.37 du code de l'urbanisme assurant une mixité entre activité et logement est bien pris en compte ou si une révision peut être nécessaire.</p>

A Chagny de grandes entreprises séculaires ont marquées les paysages de la ville
Ces poids lourds économiques ont établi des ancrages forts, géographiquement et socialement (moulins Nicot et l'agroalimentaire Philicot, les tuileries Terreal, la Cie vinicole de Bourgogne et autrefois les activités de fret de la SNCF et du canal) ... sont bien visibles aux portes de la ville depuis les grands axes qui convergent vers le centre.







A cheval entre Saône et Loire et Côte d'Or, Chagny possède une zone de chalandise restreinte entre des polarités fortes et proches ; elle est donc soumise à une importante évasion de ses dépenses de consommation.

Une longue tradition de ville étape sur des axes historiques de transit a permis de développer un tissu d'activités artisanales et commerciales aujourd'hui réorienté vers le tourisme, l'accueil, la restauration, la gastronomie. Le commerce de proximité, héritage de ces activités de services, s'est maintenu sur l'axe principal de traversée de la ville et a périclité dans les rues moins passantes. La vacance constaté des locaux commerciaux est lié à différentes causes : surfaces trop petites, servitude de passage vers le logement d'étage, loyers trop élevés, manque de volonté des propriétaires.



ACTIVITES

Légendes

-  Axe fédérateur sur l'ancienne Voie Royale "Voie d'Or"
-  Voies douces reliant les pôles commerciaux depuis les axes majeurs RN°6, EV6, Gare, zones d'habitat périphériques... vers
-  Parkings
-  Secteur commercial centre
-  Zone activités/ Commerces
-  Secteurs à fort potentiel économique
-  Relais de poste réinvestis
-  Zones d'activités/ commerces

échelle 500m



1/ Plan de circulation.
2 Entrées Nord et Sud.

ESS

3 CONFORT DE NT
COMMERCE,
ACTIVITÉS.



Enjeux

Restaurer l'attractivité résidentielle et la mixité sociale du centre bourg en intégrant les enjeux de biodiversité et de ville durable dans les réhabilitations . Offrir des logements de qualité pour ancrer la population locale et capter les migrations résidentielles des grands pôles urbains

Objectifs

Favoriser l'engagement de programmes tant de restructuration que de rénovations en centre ville pour limiter l'étalement urbain, résorber la vacance, lutter contre la précarisation énergétique et favoriser l'inclusion par le logement.

Favoriser une offre de logements qui répondent aux besoins et demandes actuelles : logement traversant, lumineux et aérés, prolongement par une terrasse , un balcon, un jardin.....), respectueux de l'environnement, modulables et connectés et favorisant la mixité sociale.

1



Résorber les vacances offrant des potentialités de mise en valeur du patrimoine.

Reconquérir les cœurs d'îlot pour rendre les logements attractifs, confortables, ...

2



3



4



5



2.4 - Habitat en coeur de ville

Stratégie

<p>Mettre en place des outils d'aides et de communication pour soutenir les rénovations privées. Etablir un dialogue constructif avec les propriétaires privés, les notaires, les agents immobiliers... Diffuser l'information et orienter les propriétaires vers le bon interlocuteur / services</p>	<p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p>	<p>Actions Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (avec ou sans volet de renouvellement urbain) - Diagnostic préalable (remise à jour du diagnostic de l'étude de 2015 de l'OPAH multi sites) et complément de diagnostic sur la vacance - Définition du périmètre et enquête d'intention des propriétaires - calibrage des objectifs et enveloppe budgétaire - Phase opérationnelle : animation</p> <p>Mettre en place des outils incitatifs : opération façades (et éventuellement rénovation des communs) accompagnée d'une opération vitrine sur le volet commercial , aide à la démolition des annexes en cœur d'ilot et à la renaturation des cours intérieures.</p> <p>Mettre en place des outils coercitifs (ORI, DUP travaux) et des outils de portage foncier.</p> <p>Ouverture d'une maison du projet, lieu d'accueil, de ressource et de présentation des actions mais aussi d'accompagnement des particuliers pour diffuser l'information et orienter vers le bon interlocuteur / services. Ce projet nécessite une programmation de ses besoins en locaux et ressources humaines(étude de potentialité de locaux vacants, de programmation et d'aménagement et étude sur l'animation du lieu , le profil de l'animateur et les partenaires envisagés)</p>
<p>Réinvestir le patrimoine communal à l'échelle de l'ilot plutôt qu'au niveau de l'immeuble, voir du logement, pour une ville plus pérenne avec une mixité sociale , des services et des aménités mutualisés. Rééquilibrer l'offre pour répondre au souhait d'ancrage local des séniors</p>	<p>►</p> <p>►</p> <p>►</p>	<p>Aménagement de la friche Pideau : mixité/complémentarité de logements et de locaux d'activités Synergie entre le travail sur l'habitat et les différents leviers de revitalisation</p> <p>Aménagement / restructuration de l'ancienne usine Pierany</p>
<p>Faire levier en engageant des programmes de réhabilitation exemplaires de logements vacants communaux</p>	<p>►</p> <p>►</p> <p>►</p>	<p>Aménagement des logements situés au dessus de France Services 4 rue de la République</p> <p>Aménagement de logements dans l'ancienne cantine Pierany rue de Chaudenay</p>
<p>Anticiper l'évolution de bâtiments ou d'îlots stratégiques pour le renouvellement urbain . Accompagner leur(s) propriétaire(s) ou servir d'intermédiaire pour la réalisation d'opérations de qualité adaptées à leur situation. Avoir une stratégie foncière et mobiliser les outils, les moyens d'anticipation et d'actions foncières dans le temps (DIA, préemption,..)</p>	<p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p> <p>►</p>	<p>Aménagement d'un Ecoquartier a l'entrée Sud entre la rue Etienne Jules Marey et la voie ferrée</p> <p>Aménagement de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 10 rue de Beaune avec traversée depuis le parc de l'Arlequin</p> <p>Aménagement de de l'ancien relais de poste à chevaux situé au 6 rue de Beaune : prise en compte dans le programme d'ateliers/boutique pour des artisans d'art.</p> <p>Restructuration de l'immeuble situé 6 rue du Stand</p> <p>Restructuration de l'immeuble situé à l'angle de la rue de La Ferté et de la rue Marc Boillet</p> <p>Restructuration de l'ilot Impasse des Presles/rue des Presles en coordination avec les besoins récurrents d'extension du centre hospitalier</p>
<p>Rééquilibrer l'offre pour répondre au souhait d'ancrage local des séniors</p>	<p>►</p>	<p>Construction de bâtiments Séniors</p>

Des potentialités situées sur l'axe principal de revitalisation (RN6/ancienne voir royale)

1 - Ilot Pidault (propriété communale)

Le long de l'avenue du général Leclerc l'îlot Pideau présente une importante friche artisanale qui permettrait de concrétiser le renouveau de la voie d'entrée en ville. Programme de mixité sociale, intergénérationnelle et de mixité logements/services.

Enjeux importants de liaison/appel pour établir une synergie entre les commerces zone nord et les commerces du centre. Proximité du centre par la liaison douce parking Avenue Leclerc/ Place de l'église.

2 - 10 rue de Beaune

(ancien relais de poste aux chevaux).

Enjeux patrimoniaux et touristique et de liaison douce avec le centre ancien. Valorisation d'espace en cours sous occupés. Mixité envisagée logements/ logements touristique/activités.

3 – Angle rue de La Ferté/Rue Marc Boilet

Enjeux activité/tourisme par sa position stratégique de renvoi vers le centre bourg. Volonté d'une activité (Hôtel du tourisme ou autre à définir) au niveau du rez de chaussée.

4 – 8, 8bis et 10 rue de la Ferté

Enjeux de revitalisation commerciale rue de la Ferté / restructuration à l'ensemble des parcelles pour attractivité des logements

5 – Ilot entre rue Jules Etienne Marey et voie ferrée

Important espace propice à une intervention globale de type éco-quartier.

Enjeux majeur de liaison avec le port et la gare. **Enjeux urbain**, de front de place d'entrée de ville au carrefour dit Rond point des Poillus.

Enjeux de biodiversité en prolongement des jardins rue du Nantil, enjeux de lisibilité du centre ancien par une structure urbaine préservée : arrière de la rue principale sur vignes et jardins.

Des potentialités qui rassemblent des immeubles vacants ou dégradés sur des quartiers en limite de l'hyper centre :

6 – 7 Rue des Presles

Ilot d'habitat dégradé et de locaux sous occupés (garages, hangars, ...)

Enjeux de lutte contre l'habitat indigne, mais aussi **urbain** (stationnements éventuels), pouvant permettre une nouvelle typologie de type maison de ville.

L'habitat en coeur de ville :

> **Forte densité des ménages de 1 à 2 personnes (au moins 50%) avec moins de 5% de familles de 5 personnes et plus.**

> **Plus de 50% de ménages à faible revenu**

> **Part des propriétaires occupants inférieure à 40%**

> **Très faible part de logements des bailleurs sociaux, sachant que le parc en limite immédiate de l'hyper centre est important**

> **Une rotation faible des biens dans le centre, plus importante à proximité de l'église et de la gare.**

> **Une valeur des biens avec peu d'écart entre les maisons et les appartements sauf au niveau du quartier des Presles ou l'écart est important**

> **Une forte part de vacance dans le centre ancien**

7 – 6 rue du stand

Enjeux de lutte contre l'habitat indigne. **Enjeux urbain** de requalification de la liaison centre ville /Dheune-zone de loisirs

8 – parking rue du stand/locaux communaux de stockage / maison dite « à pignon flamand »

Possibilité d'habitat le long de la rue du stand et à l'emplacement de la maison en situation de péril. **Enjeux urbain** de qualification de la rue du Stand et de qualification de la place de l'église. Opportunité d'une opération globale permettant de mieux gérer les espaces.

9/10 – **Foncier urbain communal** sur lequel une réflexion est à mener pour valoriser l'habitat (jardin, jardins partagés, parc)

11- Cantine Pierany

Ce bâtiment ancien, élargi dans les années 60 pour servir de cantine et de réunion pourrait être réhabilité et reconverti en deux petites maisons de ville mitoyennes. Des logements cessibles par la commune pour des foyers recherchant une proximité avec le centre, les équipements et les commerces et bénéficiant d'un petit espace extérieur.

12 – Ateliers Pierany












Programme mixte d'habitat et d'activité. Réflexion nécessitant un travail sur l'éclairage, les conservations/démolition,

13 – Logement au dessus de France Services

Programme de logement en centre bourg

HABITAT

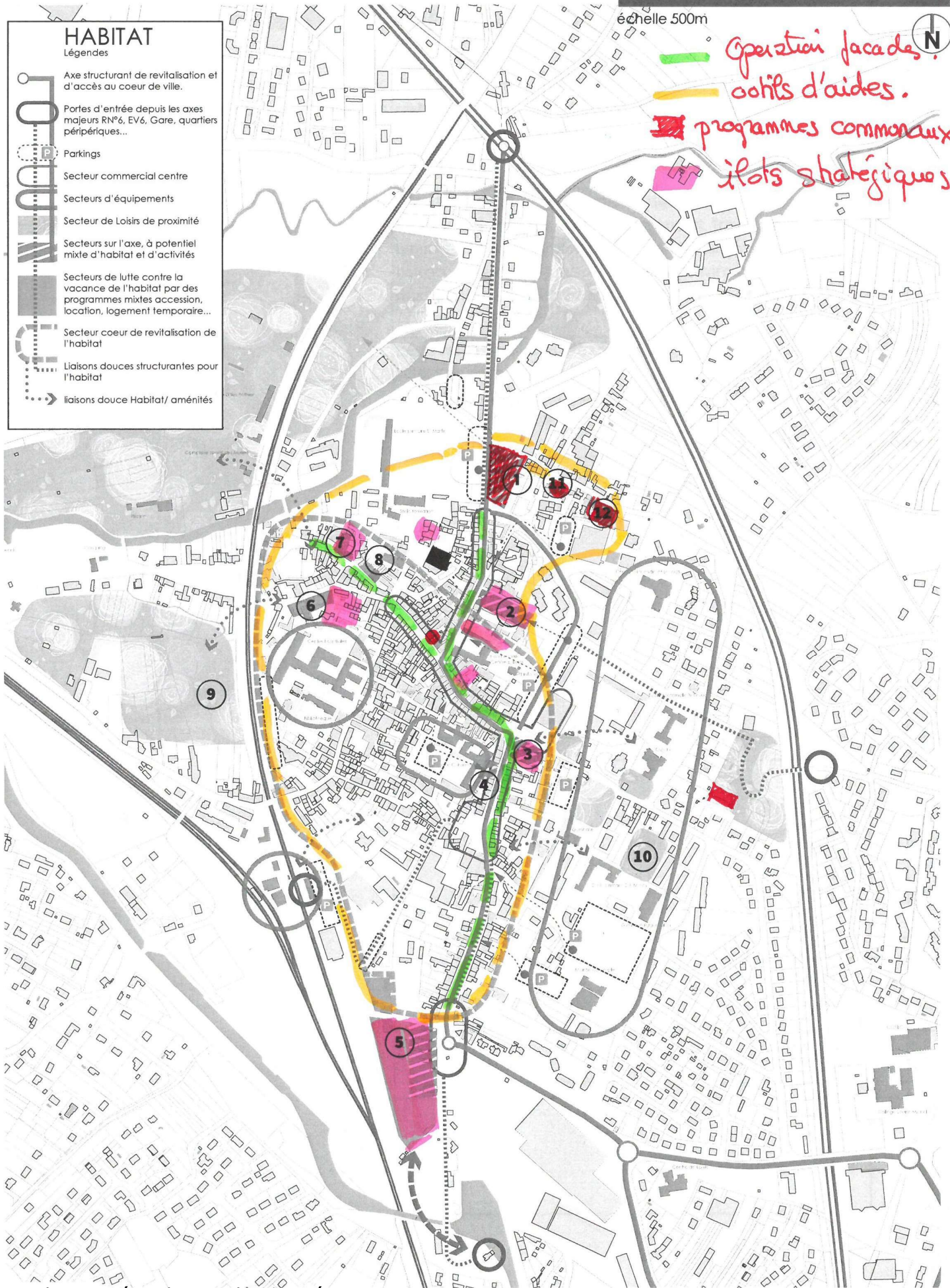
Légendes

-  Axe structurant de revitalisation et d'accès au coeur de ville.
-  Portes d'entrée depuis les axes majeurs RN6, EV6, Gare, quartiers périphériques...
-  Parkings
-  Secteur commercial centre
-  Secteurs d'équipements
-  Secteur de Loisirs de proximité
-  Secteurs sur l'axe, à potentiel mixte d'habitat et d'activités
-  Secteurs de lutte contre la vacance de l'habitat par des programmes mixtes accession, location, logement temporaire...
-  Secteur coeur de revitalisation de l'habitat
-  Liaisons douces structurantes pour l'habitat
-  liaisons douce Habitat/ aménités

échelle 500m



Opération facades
coeurs d'aides
programmes communaux
îlots stratégiques



Atelier Stratégie de revitalisation Février 2022

Enjeux

Participer aux couloirs de biodiversité,

Conserver/préserver le patrimoine paysager qui fonde l'identité de la ville ,patrimoine végétal fragilisé par le dérèglement climatique

Préserver une diversité éco paysagère au sein d'un territoire viticole

Objectifs

Une politique de renaturation du centre ancien pour faciliter les corridors écologiques en ville depuis la forêt de Chagny , la vallée de la Dheune et le plateau calcicole de Chagny à Saint Lornais sur Guy

Planter des arbres d'alignement pour restituer l'identité historique des paysages et assurer la continuité des corridors de biodiversité (voie royale, canal)

Renaturer la ville, multiplier les pas japonais pour lutter contre les îlots de chaleur

Conforter l'identité forte générée notamment par la présence des jardins et vergers regroupés en vastes ilots et structurés par de mur en pierre.

Aménager les équipements dans une démarche de transition écologique

1 ►

2 ►

3 ►

4 ►

5 ►

6 ►

2.5 - Paysage et biodiversité

Stratégie

Les réflexions sur l'aménagement des espaces publics devront respecter les biotopes existants et intégrer la nature des plantations formant les corridors de biodiversité depuis la ripisylve de la Dheune et les forêts et les diverses coupures liées aux infrastructures.
Evoluer vers des réaménagements d'espaces publics et d'aires de stationnement devant intégrer une démarche écologique et assurer la perméabilité des sols pour infiltrer les eaux pluviales
Parer aux épisodes climatiques liés au dérèglement climatique par des aménagements adaptés.

Planter des arbres d'alignement pour restituer l'identité historique des paysages et assurer la continuité des corridors de biodiversité (voie royale, canal)

Rapprocher les jardins et zones naturelles de l'habitat du centre par des liaisons douces

Offrir des jardins potagers aux habitants , répondant ainsi à une forte demande

Réinvestir des friches industrielles dans une démarche de transition écologique

Ne pas artificialiser les zones de jardins et limiter les extensions urbaines en direction de la Petite Dheune, notamment lors du développement des équipements sportifs

Actions

Aménagement du parc Bellevue en verger et actions de communication et de valorisation des récoltes

Aménagement de l'avenue du général de Gaulle et du parc de l'Arlequin.

Aménagement de l'avenue du Général Leclerc et du traitement paysager du parking de l'entrée nord de la ville

Végétalisation lors de l'aménagement de la Place Marcel Charrolais

Aménagement du parc des Cèdres

Aménagement et végétalisation du square Jean Moulin

Aménagement du parc François Mitterrand

Suppression des espèces invasives et des thuyas le long de la Dheune

Intégration dans ces aménagements d'une collection de chênes (300 espèces répertoriées) symbole et icône de la ville

Végétalisation lors de l'aménagement de la Place du Théâtre

Végétalisation des perspectives accompagnant les entrées touristiques : port, camping, gare, voie verte...

L'aménagement et l'entretien de l'allée des Muriers en intégrant les données du réchauffement climatique .
valorisation de ce lieu pour : les promenades des habitants, les parcours sportifs, la valeur touristique et la biodiversité de cette partie de la ville.

Développement de circuits découverte nature en forêt de Chagny

Identifier et aménager les chemins ruraux

Aménagement de l'itinéraire de déplacement doux Chagny centre -
Complexe des Muriers, Quartier des Mauvoulets

Développer une signalétique, des actions d'implication des usagers et une charte d'entretien pour les circuits découverte nature et les chemins ruraux

Favoriser la location de jardins sous utilisés via par exemple des associations type jardins familiaux,
Reconversion en jardins des terres agricoles communales non exploitées ou sous exploitées

Etude sur la dépollution du site de l'ancienne Rotonde ferroviaire et programme d'actions pour sa mise en œuvre

Aménagement du complexe sportif

Le patrimoine végétal du centre bourg

Entre deux régions de monoculture vigneronne, Chagny offre une biodiversité essentielle que l'on retrouve dans et aux abords immédiats du centre bourg.

Cette richesse donne son identité à la ville.

La commune dispose d'un éventail large de milieux naturels en frange et au sein de la ville. Grâce à un climat clément, la ville dispose d'un patrimoine arboricole d'essences diverses... Cependant, les infrastructures de transports qui forment des barrières aux échanges du vivant, donnent à la nature en ville un caractère insulaire donné essentiellement par les limites Est (RN6) et Ouest (Canal/voies ferrées).

Le patrimoine de la partie urbaine de Chagny est constitué essentiellement de :

- La Dheune, un centre bourg marqué par la présence de l'eau
- Les vergers et jardins
- Des entrées de ville et des espaces publics marqués par des alignements d'arbres
- Les parcs de la ville et l'allée des Muriers
- Les murs de clôture

La qualité du cadre de vie et plus généralement de l'environnement urbain envoie aux résidents et aux visiteurs un signal fort, susceptible de contribuer au développement social et économique du territoire. Les parcs et aménagements végétaux présentent un intérêt touristique certain.

Pour Chagny, la mise en valeur du patrimoine végétal et du cadre de vie urbain participe à l'attrait touristique et renforce l'identité de la ville.

La place de la nature s'inscrit dans une démarche de qualité de vie, rendant la ville attractive, levier indispensable de la revitalisation.

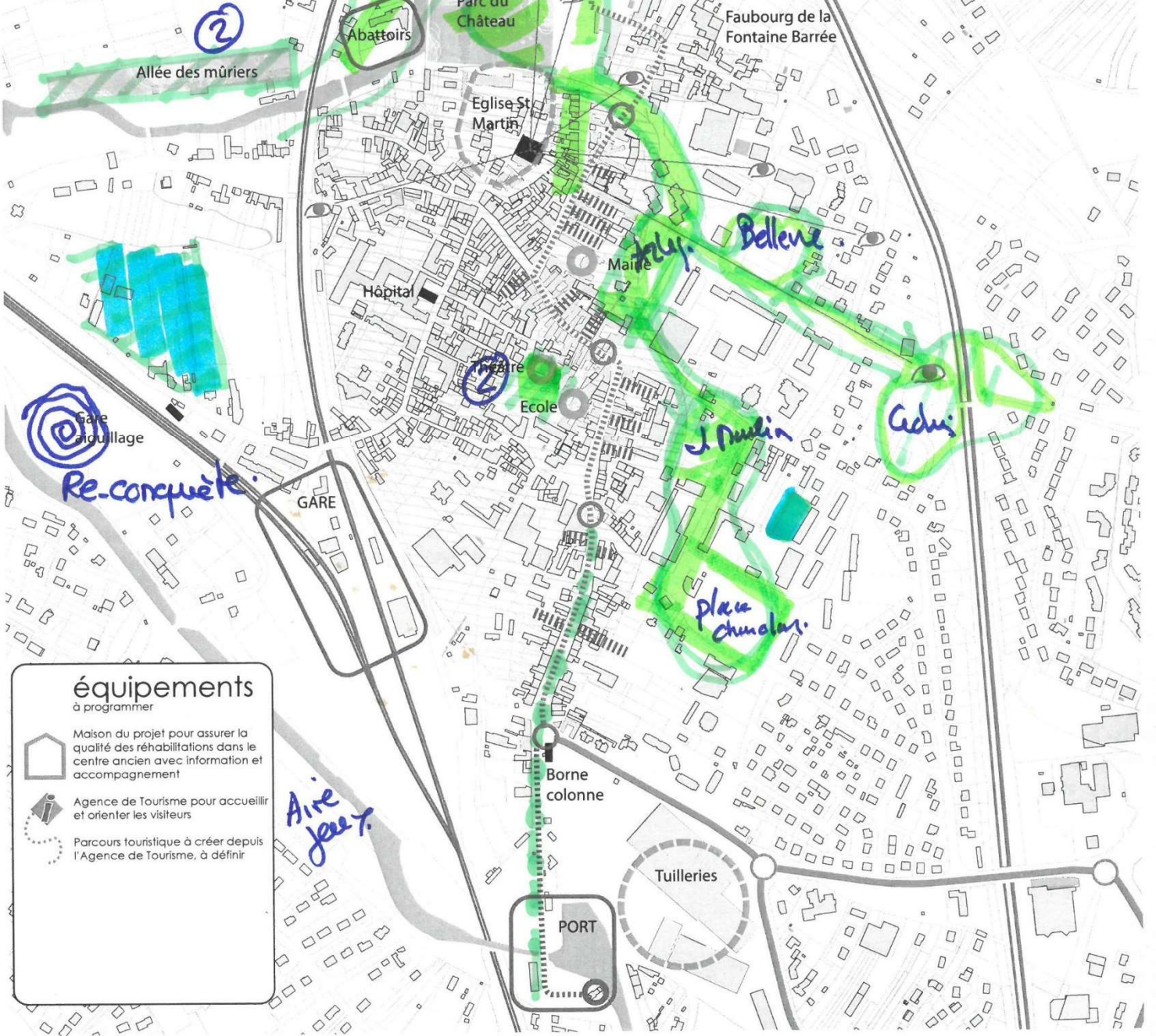
Paysage & biodiversité

échelle 500m



Legendes

- Axe historique structurant d'accès au coeur de ville.
- Portes d'entrées vers le centre
- Secteur historique du Château
- Batiments inscrits SPR
- Cône de vision vers l'Eglise
- Patrimoine institutionnel du centre historique
- Relais de poste, à réinvestir, le cas échéant
- Quartiers anciens à réhabiliter avec précautions et accompagnement technique/ financier
- Patrimoine industriel, artisanal... vacants à réinvestir pour de nouveaux usages
- Jardins et plantations patrimoniales à mettre en valeur
- Pôles industriels majeurs marquant l'identité patrimonial de la ville



équipements à programmer

- Maison du projet pour assurer la qualité des réhabilitations dans le centre ancien avec information et accompagnement
- Agence de Tourisme pour accueillir et orienter les visiteurs
- Parcours touristique à créer depuis l'Agence de Tourisme, à définir

Enjeux

S'appuyer l'identité de la ville dans les fonctions de pôle d'échange, point relais de transport et d'accueil pour organiser de manière efficace et écologique les déplacements sur le territoire en cohérence avec les infrastructures existantes de l'armature urbaine.

Objectifs

1 ► Restaurer dans ses fonctions, ses usages et ses qualités l'ancienne voie royale et de la route de Cluny, axe patrimonial structurant de la ville pour :

- remettre en avant l'accueil des voyageurs comme excellence de la cité
- restaurer ou protéger le patrimoine paysager
- améliorer le cadre de vie

2 ►

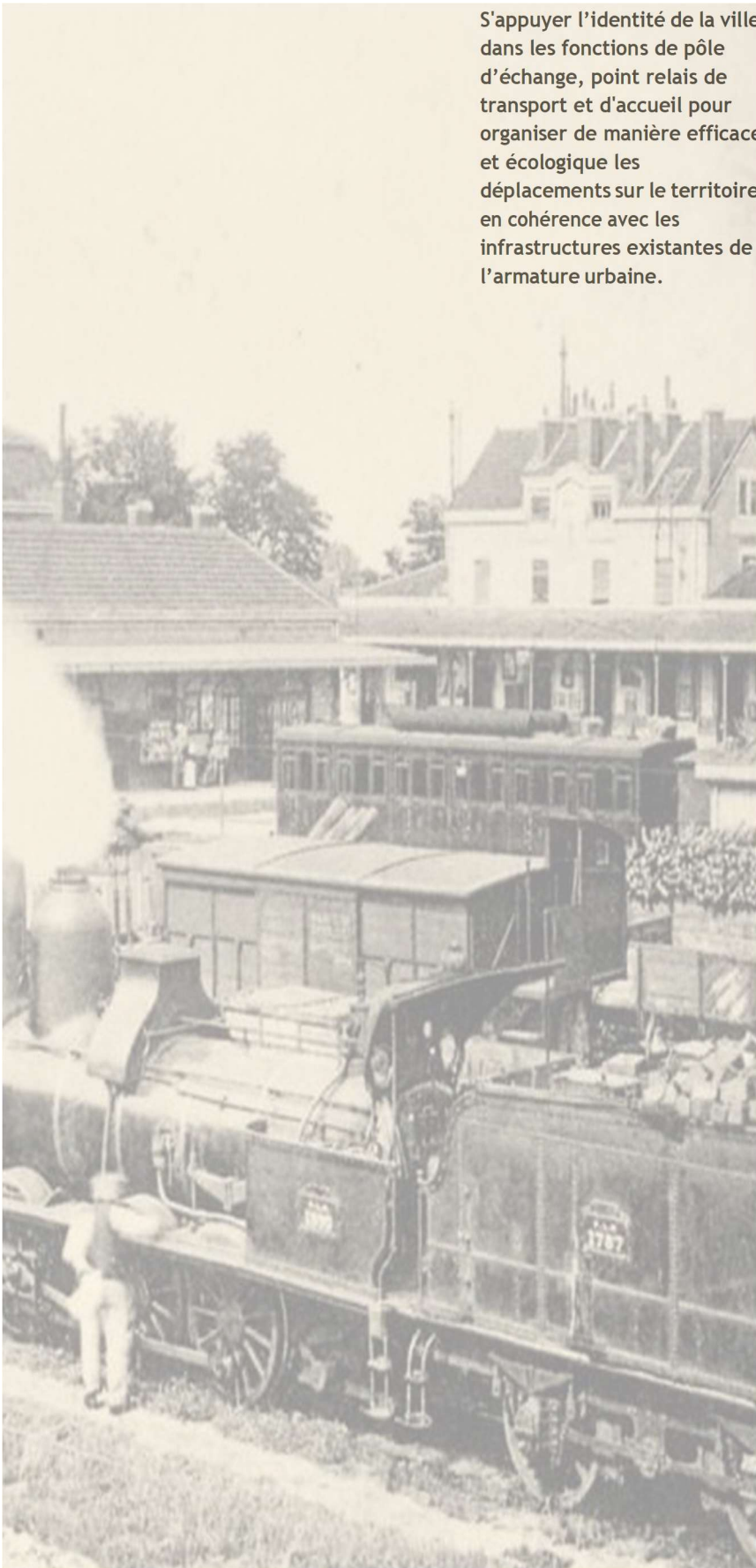
3 ► Valoriser l'axe ferroviaire qui constitue la colonne vertébrale du territoire aussi bien du point de vue du développement résidentiel et économique que de l'organisation des transports collectifs.

4 ► Développer les accès aux équipements par voies douces pour tous les usagers (tant au niveau du bassin de vie et territoire que depuis les zones résidentielles).

5 ► Favoriser une accessibilité raisonnée/apaisée au centre bourg pour le revitaliser et améliorer le cadre de vie

6 ►

7 ►



2.6 - Mobilités

Stratégie

Ré ouverture de l'accès Nord à la ville par l'ancienne voie royale, avenue du Général Leclerc
Requalification de l'accès au Sud de la ville par l'ancienne route de Cluny (route de Givry)
La gare, un outil à réinvestir et à redynamiser , permettant d'envisager les mobilités douces comme un maillon de l'intermodalité pour des déplacements vers Beaune, Chalon, Dijon. Un partenariat avec la SNCF et leur volonté de redynamiser les lignes TER
Intégrer le schéma directeur des modes actifs à l'échelle de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud Traitement des coupures d'itinéraires aux entrées de la ville : passages des ponts ou tunnels , ouvrages d'art instaurant des "portes" au limites des infrastructures. Requalifier les voies actuelles pour accueillir les mobilités douces (cyclotourisme, GR, Tourisme fluvial, écoliers, et ensemble des usagers)
Simplifier le bouclage des circulations dans le centre, sans être éjecté du cœur de ville.
Développer une offre de stationnement de proximité, rendant agréable et confortable la chalandise à pied... Qualifier les capacités des stationnements de proximité pour les différents types d'usagers, riverains, visiteurs, actifs du centre, etc... Conduire depuis les parkings vers les commerces par une signalétique adapté, non invasive mais visible
Relier au centre bourg par des cheminements doux des équipements situés en dehors des grands axe de circulation

Actions

Requalification de la RD906 en voie urbaine et des avenues de Général Leclerc et du 8 mai 1975
Traitement de la coupure paysagère entre Chagny et Corpeau au niveau du pont de Paris
Aménagement extension et renaturation du parking rue du Général Leclerc
Rétablissement d'une ripisylve adaptée de la Dheune (lutte contre les espèces invasives, thuyas,...)
Parcours de mobilité douce avec valorisation du patrimoine rue des Ponts , anciens lavoirs, remise en valeur des ponts et des accès aux rives.
Requalification de l'entrée de ville et de la rue Etienne Jules Marey en voie urbaine, de l'aire d'accueil du port et des voies douces. - Aménagement de la rue Etienne Jules Marey - Aménagement de l'aire d'accueil de l'eurovéloroute - traitement urbain du carrefour avec l'ancienne Route Royale (actuellement rond-point) et la mise en valeur de la borne colonne classée MH - le traitement d'une voie douce connectant la route de Givry, l'accueil eurovéloroute, le centre ville et la gare (traversée du canal)
L'aménagement du pôle gare et d'une plateforme multimodale Un partenariat avec la SNCF et leur volonté de redynamiser les lignes TER
Programme mille et une gare
Aménagement de la voie des Etangs avec passage sous la D906 et connexion à l'Avenue du Général Leclerc
Aménagement de la voie Chagny -Chaudenay avec : - passage de la passerelle et connexion à l'Avenue du Général de gaulle par la rue des Anciens d'Algérie - prolongement jusqu'au Collège , passage du pont et connexion au Boulevard de la Liberté via les rues du 11 Novembre 1918 et Léon Saccard
Aménagement de l'accès Ouest depuis le quartier de Chartieu/Molpierre par le pont de Bouzeron - passage sous la voie de chemin de fer - connexion à la route de Remingy - desserte du camping - connexion à la rue des Presles avec passage sous la voie ferrée
Liaison Chagny Bellecroix
Plan de circulation du centre ville et signalétique : parking, commerces, points d'accueil touristiques, ...Soigner les accès et la signalisation des parkings de proximité du centre.
Aménagement de l'avenue du Général Leclerc et du parking de l'entrée nord : - Requalification de la RD906 en voie urbaine et des avenues de Général Leclerc et du 8 mai 1975 - Aménagement extension et renaturation du parking rue du Général Leclerc -Parcours de mobilité douce avec valorisation du patrimoine rue des Ponts .
Aménagement de la liaison pour piétons depuis le parking avenue du Général Leclerc jusqu'à la place de l'Eglise
Aménagement de la place de la gare et des cheminements vers le centre ville et vers la zone portuaire
Aménagement du cheminement reliant le centre bourg à la zone d'équipements sportifs et de loisirs et au jardins du quartier des Mûriers

Pour Chagny, l'objectif est d'organiser les déplacements en renforçant son accessibilité et en valorisant sa fonction de pôle d'échange multimodal dans le maillage territorial en continuité de son patrimoine historique fortement lié aux voies de communication.

Il s'agit :

D'affirmer l'identité de la ville dans les fonctions de pôle d'échange, point relais de transport, en cohérence avec l'armature territoriale urbaine.

De permettre à tous de se déplacer, dans les meilleures conditions possibles

De limiter les incidences environnementales, sociales et économiques liées à l'utilisation de la voiture et au coût des énergies fossiles.

Valoriser l'axe ferroviaire qui constitue la colonne vertébrale du territoire aussi bien du point de vue du développement résidentiel et économique que de l'organisation des transports collectifs.

L'aménagement du pôle gare et d'une plateforme multimodale constitue un enjeu majeur pour la ville

L'entrée nord historique, par le Pont de Paris, doit être réintégrée dans le tissu urbain de la ville .

Le traitement qualitatif des entrées de ville est indispensable pour ramener le flux de transit, notamment touristique, vers le cœur de ville .

La circulation dans le centre ville

Irriguer le centre de façon plus optimisée en redéfinissant le bouclage depuis l'entrée au centre historique. Regrouper le stationnement en parkings mutualisés de grande capacité en bordure du centre ancien. Requalifier par ces aménagements les voies en espaces urbains « vitrine » de la ville.

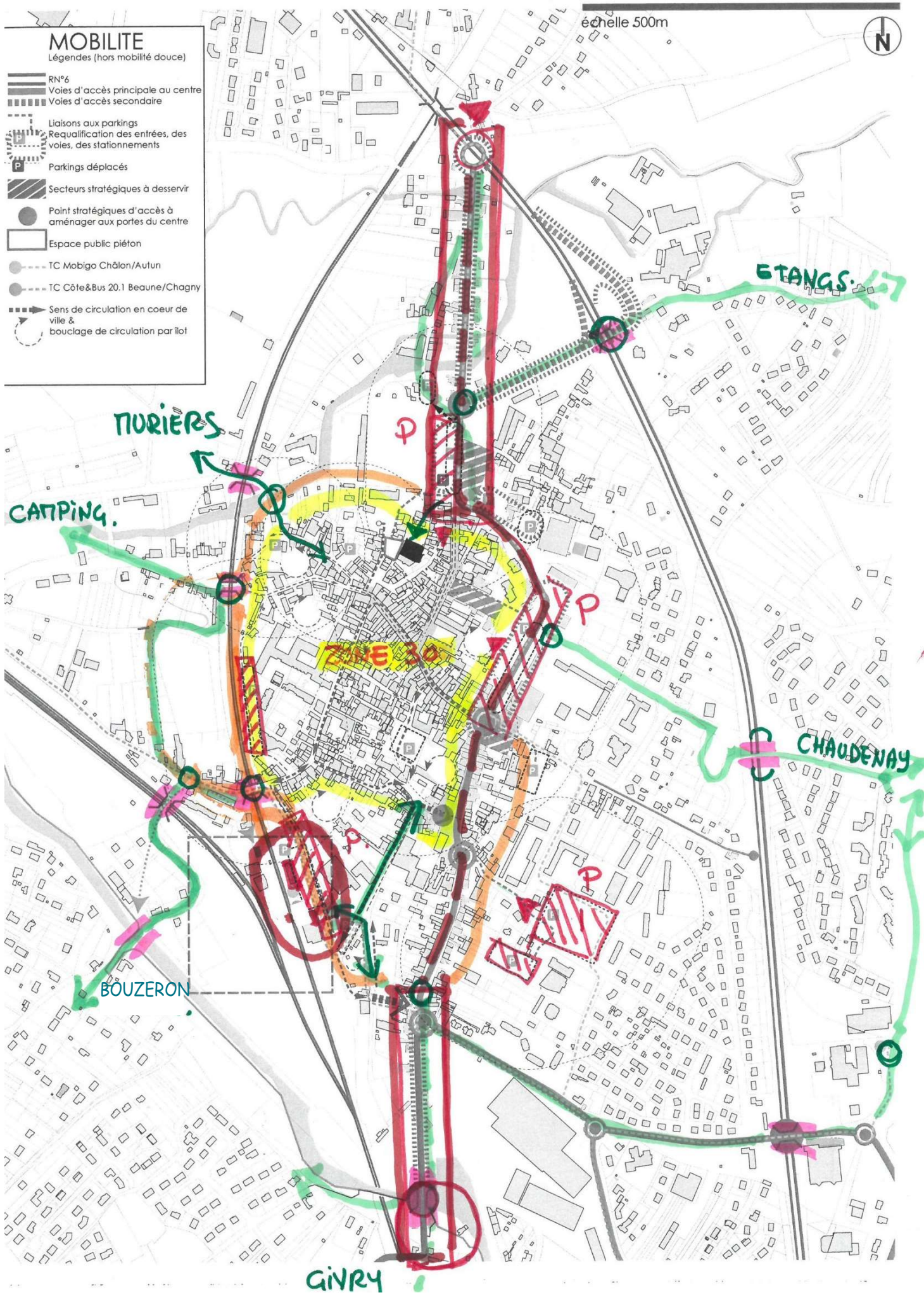
Dans le centre ancien, traiter les aires de stationnement en espaces publics de qualité pour des usages multiples et permettant des respirations dans la trame dense du bâti.

La mobilité douce

Au même titre que les actions sur l'habitat, l'offre commerciale, le cadre de vie... les mobilités douces constituent l'un des leviers intéressants du plan guide de revitalisation.

Le développement des « modes actifs » à l'échelle de la ville permettrait

- Donner du lien entre les quartiers ou équipements structurants excentrés (port de plaisance, camping et le centre ville, pour sécuriser et encourager l'accès au centre ville à pied ou à vélo, selon la distance,
- Donner du lien entre le centre ville et des équipements excentrés (ZI, ZC, collège, piscine, complexe sportif pour permettre aux résidents leur accès à pied ou à vélo
- Améliorer le cadre de vie en rééquilibrant le partage de l'espace public entre les différents modes de déplacements et les aménagements qui leur sont dédiés. Sortir de l'omniprésence de la voiture (stationnement sur voirie, parkings au centre ville
En faire un espace où l'on peut se rendre et déambuler plus facilement
- Connecter le centre ville de Chagny avec les axes structurants touristiques et de loisirs environnants, notamment le maillage de véloroutes bourguignonnes



« Aujourd’hui, on cherche souvent à aller le plus vite et au plus court, à contourner les villes et à éviter les embouteillages, autrefois, au contraire, on passait avec intérêt dans les localités, où, vu la durée des déplacements, on trouvait de quoi se loger ou se nourrir, se faire soigner, où l’on pouvait assister aux offices religieux et faire du commerce les jours de marché et lors des foires, régulièrement organisées. »

Jacqueline Besson-Le Huédé, La vie et la mémoire des hommes.